



**PANATHLON**  
WALLONIE-BRUXELLES

## Charte des droits de l'enfant dans le Sport

- Droit de faire du Sport.
- Droit de s'amuser et de jouer comme un enfant.
- Droit de bénéficier d'un milieu sain.
- Droit d'être traité avec dignité.
- Droit d'être entouré et entraîné par des personnes compétentes.
- Droit de suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels.
- Droit de se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès.
- Droit de participer à des compétitions adaptées.
- Droit de pratiquer son sport en toute sécurité.
- Droit d'avoir des temps de repos.
- Droit d'être ou de ne pas être un champion.

Reproduction autorisée en accord avec le service des loisirs de la Jeunesse (D.I.P.) - Genève.

[info@panathlon.be](mailto:info@panathlon.be)